



Association des Traducteurs
Littéraires de France

Communiqué de Presse
Paris, le 20 mars 2024

L'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) a pris connaissance du rapport *IA : notre ambition pour la France*, remis au président de la République le 13 mars 2024. C'est avec colère que l'ATLF constate que, contrairement à tout ce qu'elle défend publiquement depuis deux ans, non seulement auprès de ses adhérentes et de ses adhérents, mais également de l'ensemble des acteurs de l'environnement du livre, la commission n'encourage dans ses propositions relatives à la culture que « l'accélération du déploiement de l'intelligence artificielle dans la culture ».

Malgré les quelques garde-fous préconisés sur le plan juridique (notamment en matière de transparence sur les données *input / output*), l'ATLF relève que le débat absolument crucial autour de l'utilisation des données relatives aux œuvres originales de l'esprit est balayé trop rapidement. Ce texte que nous dénonçons fermement transforme sans vergogne la légitime inquiétude des autrices et auteurs en un combat rétrograde :

« Confrontés à l'utilisation croissante de leurs données, les ayants droit français multiplient ces stratégies d'opt-out aux conséquences préoccupantes : affaiblissement de la fiabilité des résultats produits par les IA, absence de contenus français et plus généralement de créations authentiques pouvant entraîner la production de résultats stéréotypés et médiocres par les modèles d'IA générative accessibles au public. »

Cette vision est fautive. L'ATLF défend au contraire l'idée que l'accélération du déploiement de l'intelligence artificielle générative dans le domaine de la traduction littéraire entraîne un risque systémique de disparition d'un savoir-faire essentiel à la création littéraire et, à moyen terme, de disparition d'un métier, avec les conséquences sociales et culturelles qu'une telle disparition entraînerait avec elle.

L'ATLF appelle ses adhérentes et adhérents, et par extension l'ensemble des traducteurs littéraires, par le biais de son contrat-type, à **faire usage de leur droit d'opt-out** afin d'éviter que leurs données ne soient livrées à des entreprises privées dont les solutions risquent de les priver, à terme, de travail.



Association des Traducteurs
Littéraires de France

Elle appelle les pouvoirs publics à ne pas céder aux sirènes de la compétitivité mondiale et à la fuite en avant afin d'accompagner des professions comme la nôtre qui souhaitent faire valoir leur savoir-faire exclusivement humain. Nous pensons que la menace d'un déclassement économique et sociétal n'est pas liée à l'inaction de la France en matière d'IA, mais au contraire à un investissement, aussi aveugle que massif, de nos politiques dans une technologie qui entrainera inéluctablement une casse sociale et produira un monde où les connaissances humaines actuelles seront pillées et notre savoir-faire intellectuel délégué à des machines.

L'ATLF avait salué l'ambition de ce rapport destiné à mesurer l'impact du développement massif de l'intelligence artificielle sur tous les secteurs de la société. L'ATLF se réjouissait d'avoir participé aux consultations menées par le ministère de la Culture et par les membres de la commission à l'origine de ce rapport. Cela a été l'occasion de faire part des réflexions et des travaux que notre association mène depuis deux ans à ce sujet pour identifier et mettre en exergue les problématiques, actuelles et futures, de l'IA appliquée à la traduction d'édition.

Aujourd'hui, heurtée, **l'ATLF appelle l'ensemble des artistes-auteurs à faire front commun face à la massification annoncée des intelligences artificielles dans leur travail** et à lutter collectivement contre une vague qui risque à terme d'aplanir la diversité et la richesse de la production culturelle française.

Contact presse : communication@atlf.org / 06.38.27.05.32